Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260305-26_09-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MARS 2026

Le cinq mars deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le dix-sept février deux mil vingt-six et sous sa présidence.

Date convocation
17 février 2026

Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Procuration : 0

Votants : 12

Vote pour : 10
Vote contre : 2
Abstention : 0

Présents

Jean-François BOHANNE
Roger SOURDAINE
Robert EVEILLARD
Marianne LAYEC
Mickaël LORAND
Elodie BRIAND
Véronique LETARD
Jean-Claude BOUCHET
Laëtitia VAIDIE
Catherine BURLOT
Christophe DUVAL
Aurélie BAUBRY-LOUVEL

Excusé(e)(s)
Caroline BEDEL
Stéfan MAIDANATZ

Absent(e)(s)
Mireille MOINERIE

Secrétaire séance
Catherine BURLOT

THÈME : FINANCES **N°26.09**

Objet : Attribution subvention aux associations

Marianne Layec, adjointe au Maire présente les associations qui ont déposé leur demande de subvention à la mairie pour 2026.

Catherine BURLOT et Véronique LETARD, membres du bureau de l'association Café Cousettes ne prendront pas par aux votes pour la subvention à leur association.

Le Conseil Municipal propose d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Subvention attribuée pour 2026
Café Cousettes Onenais	100€
Cyclo Club St Onen (cyclotourisme)	300€
Société de Chasse	300€
Cylco Club St Onen – CCO	550€
Comité des Fêtes	1 850€
Comité de Jumelage	1 000€
Club les Joyeux	300€
UNC AFN	300€
ADMR canton de St-Méen-le-Grand	1 435€
Alcool assistance St-Méen-le-Grand	70€
Amicale des donneurs de sang Canton de St-Méen-le-Grand	250€
Groupe Solidarité Rencontre	400€
Restos du Cœur d'Ille-et-Vilaine	200€
Sporting Club Pays Mévennais	800€
Un souffle pour marcher	200€
USSMSO	1 500€
Natha Yoga	200€
Amis de Jules	100€
EAPB	250€
Mewen Triathlon Aventure	50€

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de :

- VERSER les subventions aux associations inscrites au tableau ci-dessous,
- De prévoir les crédits au 65748 un montant de 10 155€ pour le versement des subventions,

Le Maire,
Jean-François BOHANNE